

**Cérémonie des vœux aux agents
Conseil départemental de la Somme**

Vendredi 12 janvier 2018
14h00 – Mégacité – Amiens

**Discours de Monsieur Laurent Somon,
Président du Conseil départemental de la Somme**

Mesdames, Messieurs les Vice-présidents ;
Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux, chers collègues ;
Mesdames, Messieurs les conseillers généraux honoraires qui nous font l'amitié d'être présents ;
Monsieur le Directeur général des services ;
Mesdames, Messieurs les directeurs généraux adjoints ;
Mesdames, Messieurs les directeurs, chefs de services ;
Mesdames, Messieurs les agents de l'administration départementale ;

Merci Monsieur le Directeur pour vos vœux personnels et chaleureux, je vous adresse à mon tour des vœux de santé, de bonheur, de réussite pour vous-même et ceux qui vous sont chers. Voilà déjà 3 ans et demi que nous travaillons ensemble avec la nouvelle majorité et l'ensemble des élus dans un contexte de tempête institutionnelle avec les baisses de dotation de l'Etat depuis 2014 et la loi NOTRe en juillet 2015. Une tempête pour un gros navire qui devait alors changer pour une partie son affectation et ce fut « là chaud »! (*Lachaud*)

Le travail difficile de changement d'orientation, d'adaptation de la coque comme de la voilure et du gréement a été mené avec efficacité avec notamment l'engagement de 123 des 126 mesures proposées dans le cadre de la Refondation de cette collectivité.

Terme parfois glosé, repris pourtant depuis et même par les instances de ceux qui se moquaient.

Cet après-midi, c'est à vous tous que j'adresse ces vœux, vous les agents du Département, chahutés, ballotés dans cette embarcation qui avez toujours répondu présent.

Je me réjouis donc de vous voir réunis aussi nombreux. C'est pour moi l'occasion de vous remercier pour cet attachement commun que nous avons pour le Département à la collectivité et bien sûr pour les habitants de notre beau Département, pour lesquels vous œuvrez chaque jour. Avec vous tous je suis un fier capitaine car nous partageons ces valeurs du service public et la passion qui vous anime dans l'exercice de vos fonctions respectives.

Nous avons en outre le privilège (même s'il s'agit d'une difficulté) de servir la solidarité sociale et la solidarité territoriale. Deux missions nobles pour ne laisser personne se noyer dans les tourments, les tempêtes qui nous secouent.

Aussi dans mon propos, je rappellerai, même si vous en avez déjà cité beaucoup Monsieur le Directeur, les réalisations déjà concrétisées, notamment quelques unes importantes en 2017.

J'y mélangerai la satisfaction des résultats déjà obtenus par votre travail mais aussi les actions que nous devons encore mener pour conforter le rôle majeur de notre collectivité au regard de ses compétences de solidarité qui font du Département l'échelon de la proximité, le maillon essentiel dans la chaîne de la vie du quotidien pour tous les habitants du plus jeune au plus âgé, du demandeur d'emploi même l'actif, de la ville comme de la campagne, le pour tous, tous les jours !!!

S'occuper de tous les « petits gens » (*Petitjean*) au gros (*Augros*) collectif.

Toutefois la légitime fierté que nous devons avoir d'avoir réussi à éviter le naufrage, comme la certitude à notre engagement, de l'utilité de cette collectivité ne doit pas nous laisser baisser la garde, et rester en vigie pour préparer le navire à servir ces objectifs sur un océan où l'horizon ne nous laisse pas encore apparaître les côtes visées, et pour lequel se lève de façon toujours récurrente et parfois répétée des turbulences à l'image de l'intensification des désordres climatiques :

La réduction des dotations de l'Etat depuis 2014 a contraint la collectivité et ses élus à s'adapter à cette nouvelle donne.

La loi NOTRe de juillet 2015, n'est pas le prétexte ou la manière d'écooper les eaux qui s'engouffraient dans le navire.

Nous ne pouvions pas plus que les autres collectivités, poursuivre le chemin où nous creusions les déficits et l'endettement, pas plus que le risque de toujours augmenter nos dépenses de fonctionnement au dépend de l'investissement, qui nous permet de construire l'avenir.

Construire l'avenir sans faire peser davantage le coût de l'endettement, pour les générations futures, était pour moi une exigence.

Domage cependant, sans polémique politique, que l'Etat, qui impose cette cure aux collectivités ne se l'applique pas à lui-même.

Ainsi face à ce défi, cette tempête, tout le monde a pris sa part de responsabilité, élus, agents et usagers !!! Il nous a valu parfois des débats houleux et des prises de décisions difficiles.

Alors je dois vous dire la fierté qui est la mienne de voir le chemin parcouru. Je vais y revenir dans un instant.

Je suis fier et je vous salue tous, vous qui avez œuvré pour amener le navire à cette position de « longitude » et de latitude !

Globalement depuis avril 2015, notre collectivité a progressé même si je sais que tout n'est pas parfait et que nous devons poursuivre notre mutation et retrouver un collectif au service de la collectivité.

Je veux saluer les facultés d'adaptation dont vous avez fait preuve depuis cette date en vous ajustant à de nouvelles formes de travail, une nouvelle hiérarchie parfois. Nous l'avons fait ensemble. Tous devons en être fiers. Nous avons engagé avec précocité ce qui sera exigé demain à toutes les collectivités et cela n'a pas été aisé ni pour vous, ni pour nous.

Car croyez le bien, il n'est pas facile de définir une trajectoire RH déflationniste.

Le Conseil départemental créé, il y a plus de 220 ans, est une grande institution publique qui progresse dans cette action renouvelée pour le quotidien de tous, **le quotidien de tous, tous les jours !**

« Oups » (*Hoop*) c'est déjà la seconde !! En veille et qui veille jour et nuit toute l'année sur tous.

Ancien peut être, mais toujours prêt à innover pour **vivre et servir**

« *Il faut oser ou se résigner à tout* » - Tite Live.

Oui pour vivre, pour que vive cette collectivité devant les modifications législatives, institutionnelles qui s'imposent à elle, la collectivité départementale se devait d'innover.

Innover, ce n'est pas forcément avoir sans cesse une nouvelle idée, mais c'est sans aucun doute arrêter d'avoir une vieille idée.

Il ne s'agit pas comme le réclame certains, de se réfugier dans la méthode Coué ou penser la fuite en avant en promettant la lune, de nouvelles idées qui ne sont jamais mises en œuvre, reportées à demain, ou cantonnées à des formes incantatoires.

Il nous a fallu oser et maintenant, doser !

Oser dans la redéfinition de nos politiques par la collectivité en s'appuyant sur notre service public, sur vous, votre professionnalisme et votre engagement. Bâtir nos politiques en fonction des besoins des personnes à servir : l'enfant, la personne âgée, la personne handicapée, le demandeur d'emploi ...

Doser maintenant avec les résultats obtenus qui nous permettent de regarder vers un horizon embelli. Embelli par une situation économique mondiale qui s'améliore et qui entraîne, l'économie européenne et dans une mesure plus discrète mais néanmoins tendancielle, l'économie française dont, nous tirerons des bénéfices ou plutôt les publics les plus en précarité, vers l'emploi ; Espérons le.

Mais espérer ne suffit pas, et comme il se dit, l'avenir étant moins à inventer qu'à construire, nous avons défini des politiques départementales comme celles pour l'insertion avec des moyens accrus et une juste répartition territoriale.

Les premiers efforts combinés de ces événements nous font déjà mesurer des résultats positifs avec une baisse du nombre d'allocataires (et cette année une baisse du versement du montant RSA), effort que nous devons conforter en 2018.

Définition des politiques avec la rédaction et la mise en œuvre de schémas comme celui de la protection de l'enfance dont la qualité a été reconnue par l'ensemble des partenaires associés à sa rédaction qui nous permet de répondre aux besoins urgentissimes en cette matière et aux obligations légales qui s'imposent à nous.

Schéma de l'autonomie repensé au travers la mise en place de la CDAC qui innove avec la politique du maintien à domicile confortée des personnes âgées et la mise en œuvre d'une politique de diversification de l'offre qui répond à la double exigence

sociétale, l'intégration dans la vie ordinaire ou sociale des personnes âgées, personnes handicapées et de répondre à toutes les situations (comme pour la RAPT) sans privilégier le placement en établissement.

La contractualisation des services d'aide à domicile en cours et qui va se poursuivre, a aussi, avec ses incidences financières permis de privilégier la qualité de service auprès des personnes âgées, personnes handicapées et permis aussi de revaloriser le métier d'aide ménagère qui fut voici 1 an jour pour jour l'objet d'un focale syndicale à l'occasion de la cérémonie des vœux.

C'est l'opportunité de dire que les faux procès, ou ceux d'intention sont aujourd'hui battus en brèche. En effet, il n'y a pas eu d'inversement de la politique du maintien à domicile avec du tout mandataire et le très sensible rééquilibrage opéré s'accompagne d'une augmentation du nombre d'heures pour les deux services incriminés. Voilà la réalité !

Je pourrais reprendre aussi l'exemple du service des tiers régulateurs que nous avons repris en interne et qui démontre toute la pertinence de la décision et l'efficacité sur son application de son contrôle !

Là aussi, vous le voyez, il n'y a pas de dogmatisme sur la volonté d'externalisation dont certains voudraient nous accuser, il n'y a pas dans cette majorité de présumé politique. Il y a du pragmatisme.

Des actions sociales développées en 2018, avec l'engagement des travaux de l'ex IUFM pour le transfert du CAD dans ces locaux dont je proposerai qu'il soit baptisé « Site départemental Simone Veil » et a création d'un Maison Des Adolescents dans l'Est du Département, ainsi que la mise en service du bus PMI pour compléter l'aide aux familles et aux enfants.

Nous avons aussi mené **la réorganisation** avec la volonté d'un

service de qualité pluri professionnelle pour les usagers avec la mise en œuvre de la nouvelle carte territoriale des MDSI et des CDER. Cette nouvelle organisation s'accompagne de l'amélioration des conditions de travail par un effort d'investissement important sur l'immobilier et les véhicules. Cette politique inscrite dans la politique de développement durable de notre collectivité à cet égard, privilégie l'achat de véhicules hybrides ou tout électrique, comme le véhicule utilitaire livré au service des archives. Pragmatisme encore.

L'action encore !

Dans les collèges et alors que je parlais externalisation voici quelques instants, j'insisterai sur trois points.

Tout d'abord, en matière d'investissement sur la réalisation de la cuisine centrale au collège César Franck à Amiens, occasion de féliciter l'ensemble des agents des bâtiments qui ont véritablement fait des exploits en terme de délai, de qualité dans la réalisation de ce projet et de son ouverture pour le jour J, c'est-à-dire le jour de la rentrée en septembre dernier.

Mais aussi, sur les investissements pour la réhabilitation des collèges et les montants des travaux de maintenance portés à plus de 3 millions d'euros, auxquels on peut ajouter les investissements pour le plan collège numérique.

Ensuite, le plan d'externalisation partiel du service d'entretien que nous oblige à anticiper les difficultés de remplacement.

Enfin, compte tenu de l'évolution démographique des effectifs des élèves au collège et en primaire, (constatation générale et identique sur l'ensemble du territoire nationale) et sur la totalité de nos 50 collèges publics, l'engagement une réflexion sur la carte scolaire avec une première étape qui sera parcourue sur le territoire de la Métropole amiénoise en 2018 pour des décisions à prendre à l'échéance de septembre 2019.

Concernant les infrastructures routières, au-delà de la réorganisation territoriale, nous poursuivons les travaux sur nos routes départementales à un niveau soutenu, et je tiens à cette occasion comme à la fluviale, à féliciter tous les agents qui se sont mobilisés fin décembre lors de la tempête Eleanor, qui ont permis le rétablissement rapide des routes et aidé certains particuliers ou collectivités à réparer les dégâts issus de ces événements climatiques (inondations, arbres arrachés ...).

En 2017, nous avons mis en place également les lundis de la culture et finalisé le schéma départemental des enseignements artistiques sans oublier la mise en fonction du centre des archives situé avenue Paul Claudel et l'engagement des travaux dans le PPI à venir pour la réhabilitation de la BDS, que je visiterai dans les prochaines semaines.

En 2018, nous aurons aussi à rebâtir un projet culturel départemental pour l'Abbaye de Saint-Riquier dont nous voulons faire un fleuron qui diffuse d'Ouest en Est les atouts culturels de notre Département.

Je tiens à remercier à cette occasion, le DGS et la DRH qui comme hier à Samara, ont eu avec les élus une attention particulière pour le devenir des agents qui ont eu à pâtir de cette situation de liquidation, consécutive à une gestion catastrophique de la Directrice en place. Le Département a fait preuve de responsabilité. Le travail signalé ici pour des missions importantes pour vous et souvent assez méconnues des élus, hormis ceux qui ont la joie et le privilège sous la conduite de Christelle Hiver de participer aux CT, CAP et CHSCT ... Des acronymes par si accrocheurs que ça et pourtant des instances si importantes.

Je profite de cette focale pour remercier l'ensemble des organisations syndicales pour leur esprit constructif même si bien entendu les avis sont parfois divergents.

Je parle bien sûr des organisations syndicales qui ne font pas des

élus des caricatures ou qui tiennent sur les élus des propos outranciers, voire parfois aussi envers des agents du département. Nous avons à ce propos porté plainte pour garantir la protection des fonctionnaires car ces attitudes sont de nature extrémistes et révolutionnaires mais en aucun cas de nature syndicale et professionnelle. Ni les élus engagés, ni les agents dans leurs fonctions ne doivent impunément être l'objet des critiques calomnieuses. Je serai à cet égard toujours là et le premier pour vous défendre. Comme vous, nous sommes fiers de servir cette collectivité avec passion et détermination.

En matière économique et touristique, nous poursuivons les efforts d'investissement sur la véloroute le long du canal et espérons achever le linéaire entre Saint-Valery et Péronne en 2019, alors que le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard achèvera la boucle littorale qui permettra de nous inscrire totalement dans les circuits vélo de classe européenne.

Le soutien à l'agriculture et aux entreprises agroalimentaires demeure une priorité dans ce Département aux caractéristiques rurales.

Le soutien aux investissements, à la diversification, à la réalisation d'un abattoir de proximité sont parmi les grandes lignes des activités du service auquel s'ajoute le travail colossal lié à l'aménagement foncier du projet Canal Seine Nord Europe.

Projet sur lequel je l'espère, le Gouvernement apportera au cours de ce semestre un soutien plein et entier. Je vais ainsi dans les jours qui viennent recontacter mes homologues Présidents de Département et le Président de la Région des Hauts de France afin de définir une stratégie offensive, à commencer par la sollicitation d'un rendez-vous avec le Président de la République et le Premier Ministre.

Et puisque je parlais de territoire, l'Est en tout dernier lieu, de

territoire rural en général, le Département a fait le choix de soutenir les territoires et les EPCI dans l'élaboration de leurs projets avec l'ingénierie proposée et leur réalisation avec les contrats de territoire que nous avons conventionnés. C'est plus de 35 millions qui y seront consacrés.

Nous avons finalisé avec les services de l'Etat le schéma départemental d'accessibilité des services aux publics. Nous avons également décidé de maintenir notre soutien à SOMEA pour aider ces mêmes collectivités, et l'agriculture, sous la pression des désordres climatiques à réaliser les diagnostics de bassin, d'élaborer les plans de gestion des eaux de ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols.

La solidarité c'est aussi la sécurité et je me réjouis du travail engagé avec le SDIS et la mutualisation avec la création d'un service commun « garage » qui va se poursuivre.

Enfin, pour assister cette ruralité, au-delà des vœux que nous avons voté et soumis aux autorités gouvernementales pour le maintien de la délivrance des Cartes Nationales d'Identité ou la persistance des services publics en milieu rural, nous poursuivons avec rigueur et détermination le déploiement de la fibre et l'adoption du SDAN 2 dans les mois à venir, afin de nous permettre et d'atteindre 100% de couverture en 2022.

Mais tous ces résultats encourageants, que nous devons à l'application de notre volet « Refondation » et à l'exécution professionnelle que vous en faites sont contrariés souvent par des décisions dont nous n'avons pas la maîtrise.

La revalorisation des points d'indice sans concertation, les augmentations du RSA de la même manière, ou encore les coûts supplémentaires générés par l'accueil des mineurs non accompagnés, nous obligent à la prudence budgétaire et à l'exigence d'une gestion rigoureuse.

Malgré cette nécessité nous n'avons pas abandonné les aides aux clubs sportifs, aux associations culturelles, ni d'autres politiques sur des sujets dits de compétence partagée avec les communes ou la Région.

Dans son allocution des vœux de début d'année, le Président de la République parlait de l'exigence de lutter contre les fractures sociales et territoriales. C'est toute la compétence de la collectivité que vous incarnez, vous tous nos agents.

Il parlait de donner une ambition et une perspective à notre jeunesse, c'est tout ce que nous réalisons à travers l'action pour celles évoquées précédemment en matière d'investissement et de réussite éducative, culturelle et sportive.

Il parlait de Renaissance Française !!!
Belle formule, belle ambition.

Mais cette renaissance française passe par la renaissance des territoires et des départements qui ne doivent pas se sentir laissés pour compte au profit des Régions et de leurs Métropoles.

On le voit bien c'est grâce à vos actions quotidiennes que nous devons consolider, moderniser, que nous concourons tous à réaliser cette renaissance avec confiance.

Avec confiance, car déjà les résultats obtenus en cette fin d'année confortent l'optimisme que l'on peut nourrir. Ceux sont là, les vœux que je fais pour la collectivité.

Merci pour votre action, car c'est elle, par l'illustration de ses réalisations, qui démontre l'efficacité de notre proximité et l'utilité au quotidien des habitants de ce Département.

C'est votre action qui permet de construire la Renaissance départementale, pour tous. Je ne parle pas d'optimisme mais de transformer l'appréhension du futur en foi en l'avenir.

Alors à toutes et à tous je vous dis merci ;
Et que nous poursuivions ensemble cette belle aventure.
Je vous souhaite à toutes et tous une belle, très belle et très
heureuse année 2018, de joie, de bonheur, de santé et de réussite
professionnelle et familiale.

Vive nos départements, Vive le Département de la Somme.